

# CIQ VAUFREGES - PORTES DES CALANQUES

Maison de Quartier 12 rue Henri Cochet Marseille 9<sup>e</sup> – N° préfectoral 02961

Site : [www.ciq-vaufreges.fr](http://www.ciq-vaufreges.fr) Email : [contact@ciq-vaufreges.fr](mailto:contact@ciq-vaufreges.fr)

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 18 janvier 2020

Ouverture de la séance à 8h45 par la Présidente Mme Roseline YNESTA

Principales personnalités présentes :

M. Lionel Royer-Perrault Maire des 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> arrondissement,

M. Didier Réault Adjoint au Maire, Développement Durable, Mer, Littoral, Préservation de la Biodiversité, Energie Renouvelable, Conseiller Général, Président du Parc National des Calanques,

M. Gilbert Hoffman, Elu en charge de l'Assainissement, de la Voirie, Redon Vaufrèges, Luminy,

M. Marc Capuano, Sport et Equipements sportifs

Mme Nathalie Simon Déléguée à la Sécurité, la tranquillité publique et aux finances

Mme Olivia Parrel, Agent technique au cabinet du Maire des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements

Mme Geneviève Canicave Présidente de la Fédération des CIQ du 9<sup>e</sup> arrondissement, CIQ du Redon

-----  
Nombre d'adhésions : 41 en 2019

Nombre de participants adhérents : 16

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de personnes présentes : 30

Quorum atteint  
-----

Lecture du rapport financier : **adopté à l'unanimité**

Lecture du rapport moral : **adopté à l'unanimité**

Un **cahier de doléances** est mis à la disposition de l'assemblée : Le bureau en fera un compte rendu qui sera transmis à chacune des têtes de listes des élections municipales pour suite à donner

---

Problèmes évoqués par les participants avant l'arrivée des Elus :

- Problèmes de tout-à-l'égout entre voisins (problèmes d'hygiène) : il s'agit de problèmes d'ordre privé
  - Nettoyage de la gouffone : dépend de la SERAM, problème déjà signalé
  - Impasse François Arlaud :
    - plaque taguée,
    - courrier mal dirigé : La Poste a privatisé la distribution et n'a plus de facteur attitré au secteur ; Penser à bien noter le nom sur les boîtes aux lettres
  - 38 Bd François Arlaud : pour le moment l'effondrement de la voie a été balisé. Attendre la fin des travaux des 3 maisons en construction pour refaire la voie.
  - Encombrants sur la place : beaucoup d'incivisme, décharges sauvages, véhicules garés vandalisés, containers qui disparaissent. Rappel la place appartient à un privé qui a donné son autorisation pour mettre les containers à poubelles. Pour le moment il n'est pas prévu de caméra à cet endroit.
  - Difficulté pour accéder à la route Léon Lachamp depuis les voies en contre-bas en horaires de pointe.
- 

**Intervention de Monsieur le Maire :**

Il remercie de la participation nombreuse à cette assemblée et rappelle que les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> représentent 18 noyaux villageois et que Vaufrèges est un quartier avec une certaine qualité de vie au regard des autres même s'il reconnaît les problèmes évoqués. Aussi habiter aux confins de la ville amène souvent à certaines incivilités.

### **1°) Dépôts sauvages d'encombrants**

Il reconnaît des dysfonctionnements avec les déchetteries qui devraient se régler comme par exemple :

- Déchetteries publiques : Ne pas refuser les personnes qui viennent décharger plus de 3 fois consécutivement par jour
- Trouver un moyen différent pour faire payer les professionnels
- Développer d'autres déchetteries professionnelles

A notre demande, il propose de remettre un panneau signalétique « Interdiction de déposer des ordures... ».

Une demande sera faite pour les points fixes de dépôts là où il manque.

Il n'est pas prévu de caméra à cet endroit précis (sur la place du 58 Bd François Arlaud) pour le moment et elle ne permettrait pas de régler les décharges sauvages même si un amendement vient d'être signé qui permet aux caméras de faire preuve en cas de poursuite. Il pense que cela déplacerait un peu plus loin les problèmes.

Pour le moment, lui signaler tout dépôt et il fera intervenir le service compétent en la matière le plus rapidement possible.

### **2°) Caméras**

Actuellement dans les 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> le maillage serait de 200 caméras. De nouvelles installations vont se poursuivre en croisant avec la police les lieux où elles sont nécessaires (même si elles ne résolvent pas tout et encouragent à déplacer les problèmes). Il rappelle que les 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> représentent la moitié de la superficie de Paris et que les axes prioritaires sont décidés par la police.

### **3°) Problèmes de parking sur les trottoirs et voies de circulation**

Le Maire demande d'être alerté afin qu'il rappelle les propriétaires à leurs obligations car les règles de constructions de parkings sont différentes selon qu'il s'agisse d'un établissement recevant du public ou d'un particulier.

Monsieur REAULT informe que tout comme les contraintes de décharges sauvages, les parkings sauvages dans les espaces naturels du parc peuvent être verbalisés.

Il existe une application à télécharger : « Mes Calanques » : A partir de cette application, il faut prendre des photos des déchets, encombrants, parkings sauvages... Elles sont reçues par le Parc des Calanques grâce à la géo localisation de cette appli. Les Agents du Parc sont assermentés pour verbaliser.

### **4°) Voirie : trottoirs et « nids de poule »**

Des travaux ont été réalisés. La rue Raymond Augier va être refaite dans très peu de temps

Ils ont prévu de refaire le Bd François Arlaud en deux tranches (une première partie en 2020 et une deuxième partie en 2021)

### **5°) Circulation sur la route Léon Lachamp**

Vitesse excessive et nuisances sonores des voitures et surtout des motos

Le sujet est régulièrement évoqué. Les radars urbains fixes sont du ressort du Préfet et rappelle que le Maire n'est pas Officier de Police mais il se propose de faire encore des actions auprès des Instances compétentes. Les dos d'âne dépendent du Conseil Départemental mais compte tenu du nombre de véhicules empruntant cette voie ce n'est pas possible d'en installer.

Avec Monsieur Reault et le Représentant de la voirie, ils vont faire une proposition de panneau d'alerte de vitesse à l'entrée de Marseille.

Il informe qu'il existe maintenant des radars anti-bruits pour le dépassement de décibels. Le département va faire des expérimentations, il va demander de peut-être faire une expérience sur Vaufrèges (la première se fera à l'Estaque dans un an environ). Il s'agit de 2 entrées sur Marseille.

### **5°) Entretien de la Gouffone**

Il signale que des retenues ou bassins de rétention ont été réalisés lesquels, lors des précipitations importantes des mois d'Octobre/Novembre ont joué pleinement leur rôle. La gouffone a été sécurisée depuis les évènements de 2003 et les retenues collinaires ont été réalisées à des endroits stratégiques ce qui diminue

largement les risques. Mais il sensibilise les propriétaires des parcelles traversées par la gouffone pour effectuer un nettoyage régulier.

### **6°) Prolongement du bus 24T**

Monsieur le Maire a déjà demandé à la RTM si le prolongement est possible mais le problème reste l'aire de retournement. En l'absence de cette aire, une « fin de non recevoir » lui a été opposée.

La fréquentation reste un sujet car les rotations supplémentaires ont un coût pour la RTM.

Il va prendre contact avec la nouvelle Présidente pour étudier les sujets concernant les extrémités de la ville. Les lignes et leurs cadences n'ont pas été revues depuis longtemps.

### **7°) Propreté**

Une fourgonnette de ramassage passe le lundi mais hélas il y a beaucoup d'incivisme.

2 solutions :  
- initiative citoyenne  
- lui signaler très vite tout problème. Il fera tout son possible car il n'a pas tous les moyens à sa disposition

### **Informations :**

Monsieur le Maire nous informe que le poste des Marins Pompiers sera déplacé de l'école Kedge vers le début de l'avenue de Luminy (ancienne école PTT). Centre de secours des pompiers afin de rendre plus rapides les interventions de secours. L'École des cadets sera située sur cette zone. Les terrains étaient la propriété de 13 Habitat et tout l'espace est dédié aux Marins Pompiers alors qu'il aurait reçu grand nombre de sollicitations de la part des promoteurs pour construire des immeubles. Les lieux actuels restent réservés à la brigade cynophile des Marins Pompiers.

**Piscine de Luminy** : sa reconstruction était liée à la piscine d'EuroMéditerranée. Le projet prend du retard et de ce fait Monsieur le Maire a demandé d'être en maîtrise d'ouvrage direct. La Région et le Département seront associés au financement.

Le PLUI est acté fin janvier

Fin de l'AG à 12 heures autour d'une galette des Rois

Le Conseil d'Administration

---

## **BULLETIN D'ADHESION AU C.I.Q. VAUFREGES-Porte des Calanques**

Site officiel : [www.ciq-vaufreges.fr](http://www.ciq-vaufreges.fr)

Adresse mail : [contact@ciq-vaufreges.fr](mailto:contact@ciq-vaufreges.fr)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Adhère au CIQ Vaufrèges-Portes des Calanques Signature : .....

Cotisation 10 euros pour l'année 2020, payable par chèque à l'ordre du CIQ Vaufrèges-Portes des Calanques (l'adhésion est possible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

LE CIQ VAUFREGES PORTE DES CALANQUES

LES SCOUTS DU REDON

Vous invitent à les rejoindre

Dimanche 17 Mai 2020 de 9h45 à 12h30

**OPERATION NETTOYAGE DU  
QUARTIER VAUFREGES**

**ANNULÉ**  
**COVID-19**

Rendez-vous

En face du 58bis Boulevard François Arlaud 13009  
à 9H30 pour l'accueil café

(Sacs poubelles et gants fournis par la mairie, vos brouettes  
seront bienvenues, port du gilet jaune conseillé à prévoir)

*Informations et contact : [contact@ciq-vaufreges.fr](mailto:contact@ciq-vaufreges.fr)*

(ne pas jeter sur la voie publique)